

Association suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 444

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261821>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le « Banc des Mineurs » en tournée.

Nos lectrices seront intéressées par la nouvelle que Mme Germain, l'active présidente du Groupe suffragiste de Chambéry, ayant assisté à Genève à une représentation du film suffragiste *Le Banc des Mineurs*, en a été si enchantée qu'elle l'a loué pour le montrer dans tous les groupements suffragistes de Savoie (Chambéry, Modane, Albertville, Aix-les-Bains, St-Jean-de-Maurienne, etc.) et que de là notre film suffragiste est encore réclamé dans différentes villes de la Fédération française du Sud-Est pour le Suffrage (Macon, Dijon, etc.). Voilà une collaboration féministe internationale par le cinéma tout à fait intéressante.

Le Congrès d'Istanbul et les suffragistes suisses.

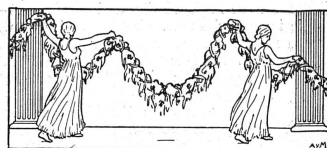
A l'ordre du jour de la séance du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage fixée au 27 janvier à Berne, figurent notamment la désignation de la délégation suisse au Congrès d'Istanbul et l'organisation du voyage en Turquie. Nous ne manquons pas de fournir à nos lectrices tous les renseignements pouvant les intéresser sur ces différents points.

Le droit au travail de la femme.

C'est à cette question brûlante actuellement tout spécialement à Genève que l'Association genevoise pour le Suffrage a consacré son activité. Elle a consacré sa réunion mensuelle de janvier, et l'excellente idée aussi de s'adresser à une spécialiste admirablement informée et qualifiée pour la traiter avec ampleur et largeur de vues, Mme Marg. Thibert, du B.I.T. Aussi un nombre public se pressait-il à cette séance, auquel la conférencière exposa d'abord comment l'évolution du travail féminin est un phénomène sociologique et économique d'ordre général, qui dépasse de beaucoup les circonstances actuelles, si bien que font surtout preuve d'une ignorance complète ceux qui s'imaginent remédier au chômage en restreignant le travail des femmes.

Cette politique de restriction, qui ne peut conduire d'ailleurs à aucun résultat, est surtout le fait des pays à dictature comme l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche (ni la France, ni l'Angleterre n'ont pris de mesures dans ce sens), ou, s'il s'agit de pays parlementaires, se manifeste par des arrêtés gouvernementaux et non par des lois, comme cela a été le cas en Belgique, en Hollande et dans le Luxembourg. En Suède, les femmes députées ont réussi à faire échec, en les transformant en mesures raisonnables, à des propositions restrictives apportées à la Chambre. Il est à noter que c'est toujours par les femmes fonctionnaires que débute ces attaques contre le travail féminin; puis viennent les limitations d'embauchage, les restrictions d'emploi selon des pourcentages plus ou moins élevés, etc. les différentes catégories de travailleuses étant ainsi atteintes les unes après les autres, et cela sans apporter remède au chômage, mais en se bornant simplement à le décaler.

Vis-à-vis de cette attitude restrictive de certains Etats, il faut relever celle d'autres grands pays industriels, dont les Etats-Unis et la Belgique, les meilleurs spécimens, et qui, loin de restreindre le travail des femmes, s'appliquent au contraire à le sécuriser et à le développer. Mme Thibert a fourni ici d'intéressantes précisions peu connues sur ce qu'a fait des son arrivée au pouvoir le président Roosevelt, sur l'inspiration d'une femme, et de concert avec Mary Anderson, la directrice du Bureau du Travail féminin, pour créer des occasions de travail pour les femmes, — alors qu'ailleurs on ne pense qu'aux hommes quand on ouvre des chantiers pour chômeurs; par exemple en organisant des services sociaux, en favorisant des recherches d'archives, etc., tout ceci non pas uniquement par sentiment de justice sociale, mais en réalisant la nécessité de



A travers les Sociétés

Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs.

Le nouveau Comité Central de cette importante Association est entré en fonctions le 1er janvier dernier, et le Bureau, après avoir siégé à Genève pendant plusieurs années, a maintenant passé à Berne, sous la présidence de Mme S. Schwob, Mme Valentine Meitin-Gilliard, l'active présidente sortante de ce Comité, continuant à faire partie de ce Comité. L'Association compte actuellement 260 membres actifs, et 300 membres passifs, les cotisations de ces derniers servant à acheter aux membres professionnels de leurs œuvres, qui sont ensuite tirées au sort entre les membres passifs: une forme ingénieuse, on le voit, d'entraide par le travail.

Lors de l'exposition de Lucerne, en septembre 1934, dont il a été rendu compte dans nos colonnes, il a été vendu pour plus de 4.000 fr. d'œuvres diverses de membres de la Société. Le lieu de la prochaine Exposition n'est pas encore fixé, mais la prochaine Assemblée générale prendra date en 1936, et c'est Zurich qui la recevra.

M. F.

Soroptimist-Club de Genève.

Lors de sa première séance de l'année, tenue dans les élégants et confortables locaux du Lycéum, le 14 janvier dernier, le Comité du Club a été constitué comme suit: Présidente: Mme C. Bertrand, Dr. en médecine; vice-prés-

dente: Mme M. Richon, critique cinématographique; secrétaires: Mlles Jeanne Maeder, artiste peintre, et Basile, modes; trésorière: Mme A. Wiegandt, haute-couture, Mmes Bondallaz, inspectrice d'écoles enfantines, Lambossy, médecin-dentiste, Serment-Monnier, professeur de littérature, font partie de la Commission des admissions qui est chargée d'examiner les professions féminines non encore représentées au Club.

M. F.

Commission suisse pour la Protection de la Famille.

Cette Commission réunie à Zurich au mois de décembre a confirmé son Comité dans ses fonctions pour une nouvelle période de quatre ans, et l'a complété en adressant un appel à M. Maurice Veillard (Lausanne). Le président en est le professeur Mangold (Bâle).

Après avoir entendu un rapport du secrétaire sur les efforts accomplis pour constituer des groupes dans plusieurs cantons, le Comité s'est occupé de la question de l'assurance-maternité et a décidé de faire tout son possible pour attirer l'intérêt public sur cet important problème. Les rapports présentés sur la répartition dans différents cantons des subsides fédéraux aux vieillards, aux veuves et aux orphelins nécessitent ont prouvé que, dans la plupart des cas, les principes de la Commission pour maintenir l'unité de la famille en remettant des allocations aux veuves chargées d'enfants, ont été favorablement accueillis par les gouvernements cantonaux et les Offices d'assistance. Enfin une conférence de M. Veillard, sur le système allemand des « prêts au mariage » a éveillé grand intérêt, la Commission arrivant à la conclusion que le système allemand ne pourrait pas fonctionner tel quel chez nous, et que c'est bien davantage celui qui faciliterait les conditions économiques pour permettre à des mariages de se conclure, qui devrait être envisagé en Suisse.

(Trad. française abrégée)

M. S. G.

Association agricole des femmes vaudoises.

L'Association agricole des femmes vaudoises a décerné onze prix pour le concours de jardins qu'elle vient d'organiser pour la troisième fois. Le jury, que préside Mme Gillibert-Randin (Lausanne), a pu constater la constante amélioration de la décoration florale; il reste confondu devant la somme d'efforts soutenus dont font preuves les paysannes vaudoises pour mettre de la beauté dans la laideur et les rigueurs de leur vie de fatigue excessive; non contentes d'être les nourrices de la famille, elles façonnent lentement l'âme de leurs enfants en créant autour d'eux un idéal de pureté et de beauté qui ne saurait demeurer inopérant.

Le maximum de rendement a été obtenu par le seul des jardins inscrits qui bénéficiait de la main-d'œuvre fournie par les huit enfants de la famille; ce jardin peut écouler 20 kilos de haricots en une semaine; les épinards y forment des champs, les choux-fleurs y émaillent de leur blancheur une très grande surface; la charnue y remplace les bras pour la préparation du sol.

S. B.

L'aide aux émigrants suisses.

D'après le rapport que nous avons sous les yeux, le secrétaire du Service International d'aide aux émigrants, a vu s'augmenter son activité pendant le dernier exercice (219 cas contre 171). La majorité des recourants sont des étrangers, des réfugiés allemands entre autres. Le nombre des sans-patrie qui se sont adressés au secrétariat s'accroît constamment, mais l'impossibilité où l'on est de leur procurer des autorisations de travail oblige à les diriger ailleurs.

L'activité du secrétariat souffre des tendances nationalistes qui rendent presque impossible aux gens qui n'ont pas dans leur pays d'existence assurée de gagner leur vie ailleurs et d'y prendre racine. Et cependant, il semble que chaque individu devrait avoir la possibilité de se faire sa place dans une société civilisée.

L. H. P.

Carnet de la Quinzaine

Est-il permis à notre Rédaction d'émettre, au début de l'année, un vœu concernant ce Carnet? C'est ce que veut bien l'aider à l'almener tous les groupements, toutes les Sociétés féminines, si nombreuses en notre pays romand.

Car, trop souvent, hélas! la Rédaction en est réduite à consulter son propre agenda, et ignore totalement des séances fort intéressantes convoquées tout près d'elle, et dont on a oublié de l'avertir. Elle sait fort bien que la parution bi-mensuelle seulement du Mouvement féministe la tâche de ses correspondantes, en les obligeant à lui fixer des programmes souvent si longtemps d'avance qu'ils ne sont pas encore définis; mais elle voudrait aussi que réalisent tous nos Comités féministes et féminins à quel point ils peuvent, par leurs envois et leurs indications, non seulement contribuer à donner une idée juste

de l'activité organisée de nos femmes suisses-romandes, mais encore s'entraider mutuellement, l'annonce de telle causerie, de tel sujet, fournissant souvent de précieuses indications à une présidente dans l'embarras, et permettant à une conférencière de résumer son exposé devant le public d'une ville ou d'un canton voisin, en réservant ainsi ces liens d'amitié dont notre journal est toujours heureux de se faire l'intermédiaire.

LA RÉDACTION.

P. S. — Pour pouvoir paraître dans ce Carnet, les annonces de séances et de conférences doivent parvenir à notre Rédaction au plus tard le lundi qui précède la parution du journal, donc pour notre prochain numéro, le 4 février, et doivent concerner la période qui suit ce numéro, donc après le 9 février.

Mercredi 30 janvier:

GENÈVE: Association féminine d'éducation nationale, Chambre de Commerce, 3, rue Petitot, 17 h.: La Suisse au point de vue économique. La politique commerciale de la Suisse, par M. R. Juvet, secrétaire général de la Chambre de Commerce.

Vendredi 1er février:

GENÈVE: OUVROIR de l'Union des Femmes, Local de l'Union, 22, rue Et-Dumont, 17 h.: Assemblée générale des membres de la Société de l'Ouvroir: Rapport du Comité. — Rapport financier. — Après la célébration du XX^e anniversaire. — Ce que voient et entendent les enquêtes. — Propositions individuelles.

Id. Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Quatrième séance du Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de Mme A. Leuch. Sujet: Le travail féminin et le chômage. Cartes à l'entrée.

Lundi 4 février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste): La révision de la Constitution fédérale et le vote des femmes, par Mme Leuch, présidente de l'Association suisse pour le Suffrage. Discussion.

Mercredi 6 février:

GENÈVE: Association féminine d'éducation nationale, Chambre de Commerce, 17 h.: La Suisse au point de vue financier et monétaire, causerie par M. Alb. Pictet, vice-président de la Chambre de Commerce.

Id. id. Groupement genevois « La Femme et la Démocratie », Taverne anticalcoque de Plainpalais, 6, rue de Saussure, 20 h. 30: Soirée familière de discussion sur la révision de la Constitution fédérale.

Id. LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Petite salle de la Maison du Peuple, 20 h. 30: Les droits de la mère sur son enfant, puissance paternelle, déchéance, etc., causerie publique et gratuite par M. Maurice Veillard.

Vendredi 8 février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Cinquième leçon du Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de Mme Ant. Quinche, avocate à Lausanne. Cartes à l'entrée.

POUR VOS YEUX

organes délicats entre tous, exiger toujours des lunettes de bonne qualité!

Lunetterie moderne de 1^{er} choix, chez

M^{lle} E. Reymond Optique Médicale

6, RUE DE L'HOPITAL, 1^{er} étage NEUCHÂTEL

École de Puériculture de Genève

CHEMIN DES GRANGETTES Tél. 46.800

Forme nurses et infirmières professionnelles. Grâce à ses relations mondiales, possibilité de situations intéressantes et lucratives. Préparation de la jeune fille à ses devoirs de future maman.

Début des cours: JANVIER

Demandez renseignements et prospectus

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

à la Librairie Payot
Rue du Marché, Genève
à l'Union d. Femmes
Rue Et-Dumont, 22, Genève
à l'Administration
R. Micheli-du-Crest, 14, Gen.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENEVE

Constitution dans un sens nettement antidémocratique.

Mais ceci est contradictoire, car si la constitution vaudoise était révisée « dans un sens nettement antidémocratique », il n'y aurait non seulement plus de Grand Conseil, mais plus de liberté de presse, plus de liberté de parole, plus de liberté d'opinion: comment donc les femmes s'y prendraient-elles pour dire leur mot, et faire entendre leur voix, même sur une question de tout repos comme celle de l'enseignement ménager?...

A moins que la Nation ne prévienne l'insitution d'une dictature féminine?...

Plus loin, revenant à la sempiternelle absurde accusation, qui consiste à confondre volontairement féminisme et bolchevisme, malgré tous les démentis, même donnés en Assemblées publiques telle celle de l'Alliance à Genève, Mme E.A.C. fait cette déclaration, effarante sous la plume d'une femme:

« Le discours prononcé par Mme Corbett Ashby à un lunch organisé par le Comité International féminin pour le Désarmement à Genève, le compte-rendu de la conférence de Mme Che-nard à l'Assemblée de l'Alliance à Genève, publiés par le Mouvement Féministe du 3 novembre, révèlent un état d'esprit inquiétant. L'antimilitarisme s'y donne corps sous sa plus dangereuse et la plus sournoise: l'amour de la paix.

Après la révélation sans fond d'une pareille mentalité, nous voilà édifiées sur ce à quoi rêvent les protagonistes de la Nation: non seulement la contrainte de toute liberté, non seulement l'oppression de toute pensée, mais la guerre. « La guerre fraîche et joyeuse », comme disait en son temps Guillaume II. Cela n'est pas inutile à savoir.

Conseils pratiques: le rangement du linge

La revue romande l'Habitation publie une suite d'études touchant aux questions ménagères si-

gnées du nom bien connu de Paulette Bernège. Nous en détachons ces indications utiles:

Le problème du rangement du linge sale se trouve lié à la périodicité des lessives. Plus grosses sont les quantités, plus longues sont les durées d'attente, et plus la solution se complique. Nous pouvons rappeler ici, pour mémoire, trois conseils, bien connus des ménagères qualifiées:

1^o Le linge sale doit toujours être bien ventilé pour se conserver en bon état sans mauvaises odeurs;

2^o Le linge sale doit toujours être sec, pour éviter les moisissures, très difficiles à faire disparaître par la suite;

3^o Le linge sale, dans les campagnes et les villes, doit être préservé des souris et des rats.

En tenant compte de ces trois considérations pratiques, ainsi que du rapport entre les quantités de linge sale et les périodicités des lessives, nous arrivons à dresser le petit tableau que voici et qui résume les solutions:

Petites quantités: périodicités fréquentes (hebdomadaire ou journalière): sac à linge ou cuve de la machine à laver.

Quantités moyennes: Périodicités plus rares (bimensuelle et mensuelle): vanneries, placards ventilés.

Grosses quantités: Périodicités rares (bi-mensuelle, annuelle): suspensions spéciales dans les greniers.

Reprenons successivement ces quatre solutions, pour essayer de vous guider dans le choix de l'outillage nécessaire à chaque cas.

Le meilleur sac à linge sale, à notre avis, ne se trouve pas dans le commerce, puisqu'il est de notre invention; mais chaque ménagère le fabrique aisément: on prend un sac ordinaire, en serpillière ou autre tissu; on le retourne, on pratique verticalement une fente d'environ 35 cm. de longueur dans la partie supérieure, et on le ferme en bas au moyen d'une fermeture éclair.

Grâce au cintre qui le maintient tendu et permet de l'accrocher facilement, et grâce à la fente de la partie supérieure, plus de coulisses, de